

Module pour les Payes CCQ

CCQ - Quel sont les éléments à vérifier avant de produire des payes CCQ?

Avant de procéder avec vos paies CCQ, il est conseillé de vérifier vos paramètres du module afin de s'assurer que cela vous convient. Premièrement, il vous faut suivre la FAQ suivante : [Quel sont les éléments à vérifier avant de produire la paie de mes employés?](#) afin de configurer les paramètres de la paie standard qui s'applique aussi aux payes CCQ. On vous montreras entre autres à créer votre Paie "Zéro" pour venir y spécifier vos cumulatifs sur lesquels viendront s'accrocher la Paie no 1.

Si ce n'est pas déjà le cas, nous vous suggérons de vous familiariser avec les [périodes](#).

Le fonctionnement des payes CCQ est le même à l'exception de quelques comptes comptables de plus à sélectionner. Pour choisir ces comptes, veuillez vous rendre dans le menu **Payes, Paramètres et Configurations** et puis dans la section Configuration des numéros et comptes pour les payes CCQ.

Les deux premiers champs sont les numéros appartenant à votre entreprise, le premier étant le numéro de CCQ de celle-ci, et le deuxième étant le numéro d'accès aux services en lignes de la CCQ. Vous en aurez besoin si vous décidez d'envoyer vos rapports mensuels de CCQ à partir de GEM-BOOKS. Ensuite, il y a plusieurs champs de configurations de comptes pour les transactions de paies CCQ qui seront émises. GEM-BOOKS vous fournira une charte de compte adapté à la création de votre système, mais vous allez pouvoir choisir des comptes différents à cet endroit si cela est nécessaire. **Il est conseillé de consulter votre comptable afin de valider cette étape.**

Après avoir rempli vos configurations générales, vous allez être prêt à configurer vos catégories d'employés CCQ, voici la FAQ qui concerne ce sujet : [Comment configurer des catégories d'employés CCQ?](#)

Référence ID de l'article : #1320

Auteur : Simon Provencher

Dernière mise à jour : 2023-06-14 10:30